



Charte pour des voyages responsables

Une nouvelle ère se profile. La commission voyages a pour mission d'emmener le CSE du Réseau France 3 vers une politique de séjours plus responsables, durables, éthiques et solidaires.

L'objectif est de permettre aux salariés de France 3 de (re)-découvrir une autre manière de voyager, plus respectueuse des populations, des cultures, des modes de vie et de l'environnement. A côté des destinations plus classiques, c'est l'occasion de favoriser en immersion de vraies rencontres à tailles humaines avec les populations des pays visités.

Cette charte doit être un cadre solide pour permettre au CSE d'organiser des voyages qui répondent aux enjeux actuels de développement durable tout en respectant les attentes des voyageurs de nos antennes régionales.

Des valeurs qui donnent du sens

Notre charte met en avant les principes fondamentaux d'un tourisme respectueux des populations locales, de l'environnement, et des droits humains :

- Elle valorise un modèle de **tourisme éthique et solidaire**, basé sur l'implication directe des communautés locales dans la gestion des projets touristiques.
- Cette approche veille à ce que les bénéfices économiques du tourisme profitent principalement et de manière équitable aux habitants de la région visitée.
- En plus d'un impact social positif, cette forme de tourisme encourage des échanges culturels authentiques et respectueux, tout en sensibilisant les voyageurs à des comportements responsables et éthiques tout au long de leurs séjours.
- Elle met également l'accent sur la réduction de l'empreinte écologique, en favorisant des moyens de transport durables quand cela est possible et une consommation raisonnée des ressources naturelles. Cela inclut des actions telles que : la diminution de l'empreinte carbone, la gestion des déchets, et la protection des écosystèmes.

- Ce cadre encourage également un respect accru des droits sociaux des employés et des populations locales dans les régions où le tourisme peut exercer une pression économique ou sociale.

Les partenaires et labels

Par cette charte, le CSE s'engage à travailler prioritairement avec des agences adhérentes et ou labellisées (ou en cours de labellisation) auprès de :

	<p>L'ATES, Association pour le Tourisme Equitable et Solidaire (Via Tero, auditeur spécialisé dans le commerce équitable) le Label Tourisme Equitable : https://ates-tourisme-equitable.org/presentation-label-tourisme-equitable/</p>
	<p>ATR, Agir pour un Tourisme Responsable (contrôlé par Ecocert) La présentation du label</p>
	<p>Travelife (Label mondial de certification) Travelife for Tour Operators and Travel Agents</p>
	<p>Les organismes, associations (UNAT..), scops faisant partie de l'Economie Sociale et Solidaire défendant les valeurs d'un tourisme plus vertueux.</p>

Le choix des agences partenaires en phase avec notre charte se fera autant sur les voyages en immersion que pour les destinations plus classiques.

Novembre 2024

Liste des agences

ATES : Tourisme Equitable : <https://ates-tourisme-equitable.org/nos-membres/>

ATR : - [la liste des membres](#) / - [la liste des membres titulaires du label](#)

Travelife : [Travelife for Tour Operators and Travel Agents](#)